
Participation électorale au Canada et au Danemark

par Jessica Nasrallah

La diminution récente de la participation électorale aux élections fédérales canadiennes est préoccupante. Aux élections de 1993, la participation électorale est tombée à 70 p. 100, contre 75 p. 100 aux élections précédentes. Ce pourcentage est tombé à 67 p. 100 en 1997, puis à 61 p. 100 en 2000. Aux élections du 14 octobre 2008, on a enregistré la plus faible participation électorale de l'histoire du pays : 59,1 p. 100. Dans le présent article, l'auteure compare la participation électorale du Canada à celle d'un autre pays démocratique, le Danemark.

Au Danemark, où l'âge minimal pour voter est le même qu'au Canada, la participation est habituellement élevée, s'établissant en moyenne à 85 p. 100. Depuis les années 1950, le taux de participation le plus faible dans ce pays, soit 82,8 p. 100, a été enregistré en 1990. Il s'agit quand même d'un taux très impressionnant. Aux élections de 2007, la participation électorale a atteint 86,6 p. 100, une augmentation par rapport au taux de 84,4 p. 100 enregistré aux élections de 2005. Il est évident que les Danois ont une attitude différente des Canadiens face aux élections. Nous devons comprendre ce qui explique cette situation afin de pouvoir inverser le déclin observé au Canada.

Questions liées à l'éducation et à la jeunesse

Lors d'élections récentes, la participation a été faible chez les jeunes Canadiens. Ainsi, aux élections fédérales de 2004, le taux de participation des jeunes de 18 à 29 ans était inférieur de 15 points. Mark Franklin a écrit :

Nombre d'entre eux n'ont pas encore établi les liens sociaux nécessaires et n'ont pas été adultes assez longtemps pour être mobilisés par ceux qui essaieront de les faire adhérer à de tels réseaux¹.

Il est évident que, lorsque les jeunes d'une société n'ont pas le sens du devoir civique, ils ne sont pas

portés à se rendre aux urnes. En règle générale, les jeunes Canadiens ont l'impression de vivre en marge du système politique. C'est pourquoi ils adoptent les attitudes de base de ceux que la politique laisse indifférents, soit la méfiance envers la classe politique et le manque d'informations. Il apparaît donc nécessaire de sensibiliser davantage les citoyens à la vie politique, car plus les gens sont au fait de la politique, plus ils sont susceptibles d'avoir l'esprit ouvert et de se forger leurs propres opinions.

Les jeunes électeurs ne possèdent tout simplement pas l'éducation voulue pour prendre des décisions éclairées sur tous les aspects de la politique électorale. Une étude sur la participation électorale publiée dans la revue d'Élections Canada intitulée *Perspectives électorales* a révélé que :

[...] pendant les 10 derniers jours de la campagne électorale de 2004, 40 p. 100 des 18 à 29 ans n'ont pas été en mesure de nommer le chef du Parti libéral, Paul Martin, 53 p. 100 n'ont pu nommer le chef du Parti conservateur, et 66 p. 100, le chef du NPD².

Manifestement, il y a un manque flagrant de connaissances chez les jeunes électeurs canadiens. En fait, 83 p. 100 des Canadiens estiment que les établissements d'enseignement doivent faire davantage pour sensibiliser les jeunes à l'importance du vote et de la participation politique. Lors de leur enquête sur ce sujet pour le compte d'Élections Canada, Jon Pammatt et Lawrence LeDuc ont découvert que :

Certains répondants attribuent cependant aux jeunes une attitude plus volontairement et activement négative face à la politique ou aux élections. Certains répondants estiment que les jeunes sont moins enclins à voter parce qu'ils sont cyniques ou désenchantés de

Jessica Nasrallah est une étudiante de l'Université Carleton. Le présent article est tiré d'un texte qui lui a valu le prix 2008 du meilleur essai de premier cycle décerné par le Groupe canadien d'étude des questions parlementaires.

Vote et abstention en 2000, par cohorte d'âge									
Âge en 2000									
Voté en 2000	68+	58-67	48-57	38-47	30-37	25-29	21-25	18-20	Total
Oui	83,3	80,4	76,4	66,2	54,2	38,2	27,5	22,4	61,3
Non	16,7	19,6	23,6	33,8	45,8	61,8	72,5	77,6	38,7

N = 2 467
Y = 0,392 p < 0,000
Source : Lawrence LeDuc et Jon H. Pammett, *Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants*, Ottawa, Élections Canada, 2003, p. 20.

la politique, dégoûtés « des fausses promesses, de la malhonnêteté, de l'hypocrisie, de la corruption et du négativisme » qui caractériseraient la vie politique, et réfractaires à participer à un exercice « inutile »³.

Le négativisme qu'entretiennent les jeunes Canadiens à l'égard des élections nuit à leur participation.

La mobilisation individuelle a trait aux attitudes des personnes qui incitent les autres à voter, tandis que la mobilisation politique renvoie à l'intégration sociale et au devoir civique, lequel est un sentiment d'obligation et de responsabilité à l'égard de la participation politique. Comme nous l'avons dit plus haut, les électeurs canadiens, surtout les jeunes, ne possèdent pas suffisamment le sens du devoir civique. Par contre, ce phénomène ne semble pas aussi répandu au Danemark.

Les politologues Jørgen Elklit, Palle Svensson et Lise Tøgeby, de l'Université d'Aarhus (Danemark), ont souligné que « la stabilité de la participation électorale au Danemark s'explique ainsi en partie par le fait que les nouvelles générations ont été mobilisées au même titre que celles qui

les ont précédées »⁴. Il semble que le devoir civique joue un rôle important dans la culture politique de tous les groupes d'âge au Danemark.

On peut établir un lien entre cette situation et la théorie de Franklin voulant que « la participation semble stable parce que, pour la plupart des gens, l'habitude de voter est prise relativement tôt dans la vie ». Pour ce qui est du Canada, nous constatons que la faible participation électorale des jeunes s'explique en partie par un manque d'éducation. Au Danemark, on remarque un écart minime entre les gens plus scolarisés et ceux qui le sont moins. Cette constatation confirme le raisonnement selon lequel la faible participation des Canadiens est attribuable à leurs attitudes négatives et à leur faible mobilisation, des caractéristiques peu présentes chez les Danois.

Culture politique

Le niveau d'intérêt ou d'indifférence à l'égard de la politique constituent d'autres facteurs qui doivent être examinés puisqu'ils aident à expliquer la motivation à voter. Le Canada est très particulier dans ce domaine. En réalité, la plupart des Canadiens s'intéressent à la politique à des degrés divers. Toutefois, cet intérêt ne caractérise pas tous les groupes. Une étude publiée dans *Perspectives électorales* et intitulée « La sourde oreille : Les jeunes adultes et les enjeux électoraux » signale une baisse d'intérêt à l'égard de la politique en général, surtout chez les jeunes. Cette étude révèle en outre que les Canadiens âgés de 18 à 29 ans évaluent à environ 4,5 sur 10 leur intérêt pour la politique. Cet élément peut également être lié à la théorie de Franklin selon laquelle il faut veiller à ce que les jeunes prennent tôt l'habitude de voter afin d'assurer une participation électorale stable. Parallèlement, plus de la moitié des électeurs qui n'ont pas voté aux élections de 2000 ont déclaré s'intéresser à la politique, mais non aux élections. Voici les raisons avancées pour expliquer ce phénomène : sentiment que l'élection est gagnée ou perdue d'avance, manque d'éléments stimulants et de confiance. Cela est également vrai pour les personnes qui s'intéressaient à la fois à la politique et aux élections, mais qui n'ont pas voté. Pour que la participation électorale soit continuellement élevée et stable au Canada, l'écart doit être minime ou inexistant entre l'intérêt pour la politique et l'exercice du droit de vote lui-même, ce qui donnera des

Raisons perçues de la faible participation des jeunes (question ouverte; réponses multiples)		
Non intégrés	Moins de 25 ans	25 ans et plus
Éloignés de la politique en raison de l'âge ne pas se sentir représenté, lié	40,4	36,6
Manque d'information, de compréhension, de connaissances	33,9	27,1
Manque d'encouragements	2,0	4,2
Trop occupé, trop mobile	3,3	3,2
Désengagement		
Désintérêt, apathie	31,3	30,4
Négativisme, cynisme, désillusion	9,2	13,5
Méfiance envers les systèmes et les politiciens	6,7	8,7
Irresponsabilité, rébellion, paresse	4,3	6,4
	51,3	59,0

Source : Lawrence LeDuc et Jon H. Pammett, *Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants*, Ottawa, Élections Canada, 2003, p. 50.

perspectives plus positives à celui-ci. Pour y parvenir, nous devons veiller à l'acquisition d'un sens du devoir civique, facteur essentiel si l'on veut accroître la participation électorale.

Le Danemark constitue un exemple parfait de pays où les gens votent malgré leur faible intérêt pour la politique et leur indifférence. De façon générale, comme nous l'avons déjà dit, les gens ont tendance à s'intéresser à la politique. Toutefois, même lorsque ce n'est pas le cas, on ne remarque « aucune tendance vers un écart accru » entre la participation des personnes intéressées et de celles qui ne le sont pas. De plus, la participation des personnes les moins intéressées est à la hausse; c'est vrai au Danemark, où la participation aux élections de 2001 était supérieure à celle enregistrée aux élections de l'année précédente. Il serait intéressant d'essayer de comprendre pourquoi les Danois qui s'intéressent peu à la politique continuent de voter. Ce phénomène nous ramène à l'idée du devoir civique et de la mobilisation politique.

Elkit, Svensson et Togeby expliquent très bien l'importance de la mobilisation politique et du devoir civique en ces termes :

Selon les théories de la mobilisation individuelle et de l'intégration sociale, nous nous attendons à ce que l'acceptation d'une norme de devoir civique selon laquelle il faut voter dans une démocratie représentative constitue un facteur important de la participation électorale. Les citoyens politiquement mobilisés veulent voter, et ceux qui sont intégrés socialement essaient d'assimiler les habitudes faisant partie intégrante de la société, parce qu'elles sont jugées raisonnables et vont de soi en règle générale⁵.

Il s'agit d'un concept complètement rationnel. Dans le lieu A, pourquoi une personne ramasserait-elle un déchet qu'elle voit dans la rue si elle a l'impression que cela ne fera aucune différence ou si tout le monde continue de marcher sans rien faire? Dans un tel cas, la norme consiste à passer à côté du déchet sur le trottoir sans le ramasser. Si cette personne se trouvait ailleurs, disons dans le lieu B, où l'on peut voir des gens ramasser des déchets ici et là, et où l'environnement social intègre et encourage ce geste de ramasser les déchets, elle adopterait ce comportement, puisqu'il s'agit de la norme, tout en se responsabilisant à cet égard. Dans une certaine mesure, le lieu A est le Canada, où les gens ne possèdent pas un grand sens du devoir civique, et le lieu B est le Danemark, où le sens du devoir civique est très développé.

Pour analyser celui-ci chez les Canadiens, il importe d'analyser leur mentalité. Quand on sait que la participation électorale moyenne au Canada est faible et continue de baisser, il peut être surprenant d'apprendre que la plupart des Canadiens estiment qu'il est important de voter aux élections. Le problème, c'est que les Canadiens disent une chose et en font une autre. Après tout, les actes sont

plus éloquents que les paroles. Dans l'étude publiée dans *Perspectives électorales*, on cite un Canadien qui a affirmé : « Je comprends l'importance de voter et je sais que je devrais le faire, mais je ne le fais pas⁶. » Il ne fait aucun doute qu'on ne parvient pas à instiller le sens du devoir civique dans l'esprit des Canadiens. Leur attitude négative à l'égard de la politique fait en sorte qu'ils ne sont pas motivés à voter, ce qui explique la faible participation électorale au Canada.

Selon une étude réalisée en 2002, 98 p. 100 des Danois estiment qu'il est important qu'une très grande majorité d'électeurs exercent leur droit de vote afin de préserver la démocratie, 96 p. 100 sont d'accord pour dire que toute personne qui croit en la démocratie a l'obligation de voter et 92 p. 100 ressentent une forte obligation de voter. L'étude a également relevé une petite différence entre le taux de participation enregistré chez les personnes ressentant une forte obligation et celui enregistré chez les personnes se sentant moins obligées. De plus, lorsque des facteurs comme l'âge et la scolarité ont été pris en compte, l'impact a été très faible, ce qui a permis à une relation solide de persister. Cela peut seulement signifier que les Danois ont naturellement un grand sens du devoir civique qui est renforcé par l'habitude bien ancrée de voter. Voilà ce qui explique la forte participation électorale au Danemark.

Systèmes électoraux

Par ailleurs, il est essentiel d'examiner l'efficacité et la compétitivité des élections. Ces facteurs sont liés aux systèmes électoraux. Comprendre l'influence que cela exerce sur les électeurs nous permettra de connaître l'origine du problème de la baisse du taux de participation électorale au Canada. Cette compréhension nous permettra de préciser les raisons pour lesquelles les Canadiens, contrairement aux Danois, perçoivent le scrutin de façon si négative. Le Canada utilise un système majoritaire uninominal, mieux connu sous le nom de système majoritaire. Le Danemark, quant à lui, a recours à la représentation proportionnelle.

Plus ancien système de scrutin utilisé, le système majoritaire uninominal est de moins en moins courant. Dans ce système, les élections sont menées en fonction de circonscriptions géographiques. Les électeurs votent pour un candidat de leur circonscription. Le candidat qui obtient la majorité absolue des voix est déclaré élu. Par conséquent, le parti gagnant est représenté par les candidats ayant remporté l'élection dans leur circonscription désignée.

Le système de représentation proportionnelle a été utilisé pour la première fois au Danemark en 1855. La représentation proportionnelle (RP) est fondée sur le principe selon lequel un parti reçoit un nombre de sièges déterminé en fonction du pourcentage de suffrages qu'il a obtenus. Autrement dit, le nombre de sièges attribués au parti gagnant est plus ou

Dans quelle mesure vous sentez-vous obligé d'aller voter à des élections parlementaires?			
	Sans vérification	Après vérification de l'âge et du niveau d'instruction	N
Très grande obligation	97	96	629
Assez grande obligation	82	83	192
Aucune obligation ou obligation plutôt faible	58	61	58
Toutes ces réponses	91	91	979

Participation électorale et devoir civique, 2002, Données de sondage – Pourcentages

moins proportionnel aux voix qu'il a obtenues. Le système de RP peut être utilisé dans des régimes parlementaires ou présidentiels.

Les élections jouent un rôle essentiel dans la démocratie, car elles permettent aux citoyens de choisir ceux qui les représenteront dans l'élaboration des politiques gouvernementales et la gouvernance du pays. C'est pour cela que les gens votent. Chaque système électoral répond à sa façon aux besoins des citoyens. La mesure dans laquelle chacun a son mot à dire est vraiment essentielle et dépend du système électoral employé.

Le système majoritaire uninominal utilisé au Canada semble dissuader l'électeur de voter. Une des principales préoccupations relatives à ce système est le fait qu'il est fondé sur la représentation de circonscriptions. Dans leur ouvrage *The Politics of Representation: Election Campaigning and Proportional Representation*, les auteurs Juliet Roper, Christina Holtz-Bacha et Gianpietro Mazzoleni écrivent :

Les systèmes majoritaires uninominaux peuvent cependant produire, et produisent très souvent, des résultats électoraux disproportionnés. Puisque les pouvoirs publics gouvernementaux sont décidés à partir du nombre de circonscriptions électorales remportées selon un système majoritaire, le gagnant n'est pas forcément le parti ou le candidat ayant remporté la majorité absolue des suffrages. Ainsi, les principaux intérêts d'une majorité d'électeurs peuvent ne pas être représentés directement au sein du gouvernement⁷.

Voilà la raison pour laquelle les électeurs éprouvent des doutes sur l'importance de leur vote ainsi que sur la compétitivité de l'élection. C'est un facteur important puisque, dans leur étude sur la question, Pammatt et LeDuc concluent que le « fait d'estimer que le vote avait de l'importance [...] constituait un prédicteur statistiquement significatif du fait d'avoir voté »⁸. Une majorité d'électeurs n'ayant pas voté aux élections canadiennes de 2000 estimaient que leur vote n'aurait fait qu'une petite différence, voire aucune. Cela crée l'idée d'un « vote gaspillé », conception négative qui ne fera qu'entraîner un manque d'intérêt à l'égard du

scrutin. Le vote d'un Canadien n'a pas une incidence aussi importante que celui d'un Danois, lequel vote dans le cadre d'un système électoral différent qui favorise l'obtention de résultats plus proportionnels.

La représentation proportionnelle, système électoral plus moderne utilisé au Danemark, permet aux citoyens d'avoir davantage leur mot à dire que ceux qui votent dans le cadre du système majoritaire uninominal, car l'efficacité du scrutin est plus grande. Une plus grande représentation sociale est possible grâce à la mesure correspondante de voix des citoyens dans un contexte politique et cela signifie également que les partis peuvent tout de même représenter les enjeux importants dont on ne tiendrait pas compte autrement. Ce cadre institutionnel contribue à mobiliser les personnes qui estimaient autrefois que leurs besoins n'étaient pas représentés; autrement dit, il favorise la représentation de la minorité. Le système de RP comporte de nombreux avantages qui incitent les gens à voter. Les auteurs Robert Richie et Steven Hill font remarquer que puisque « chaque vote [dans un système de représentation proportionnelle] aidera un parti à gagner un plus grand nombre de sièges, les électeurs sont davantage motivés à participer et les partis sont motivés à mobiliser leurs partisans ». Ils ajoutent que « [...] les partis et d'autres organisations électorales sont profondément motivés à tenir leurs partisans au courant de leurs activités, et les citoyens informés sont plus susceptibles de voter⁹ ». Le système de RP permet aux politiques d'encourager les électeurs à l'aide de moyens qui fonctionnent réellement, à un point tel que l'électeur a moins de raisons de ne pas exercer son droit de vote. C'est une bonne stratégie pour maintenir un taux élevé de participation électorale.

Le système électoral détermine le rôle que jouera le niveau de compétitivité. La compétition rend les choses captivantes et stimule donc l'intérêt des électeurs. Dans un système majoritaire uninominal, il est plus difficile de tenir une élection très compétitive, car un vote n'est pris en compte pour la circonscription concernée. Au fond, cela signifie que, si une circonscription vote continuellement en faveur du même parti et maintient un point de vue particulier (également connu sous le nom de circonscription non compétitive), une personne ayant des convictions différentes de la majorité pourrait ne pas voter en raison d'un manque de compétition. Mark Franklin aborde la question de l'importance de la compétitivité lorsqu'il écrit qu'« au moment d'une élection plus compétitive, l'intérêt à l'égard de la politique augmente, de même que la mesure dans laquelle les gens prennent position en faveur de leur parti préféré »¹⁰. Le niveau de compétition au Canada est une préoccupation plutôt nouvelle pour les Canadiens. Une majorité d'entre eux croient que les élections ne sont pas très compétitives. Cette impression est importante en raison de la corrélation qui existe entre la compétition et la participation.

Elle explique d'ailleurs en partie pourquoi le taux de participation électorale du Canada est faible et le demeure.

Dans le système fondé sur la RP, la compétitivité électorale n'est pas aussi faible que dans le système majoritaire uninominal. John Stuart Mills, l'un des premiers partisans de la RP, s'est exprimé sur la façon dont ce système augmente les possibilités qu'une majorité législative ait le soutien du plus grand nombre d'électeurs, ce qui permet aux électeurs d'élire des représentants ayant un large éventail d'opinions et de points de vue. Elklit, Svensson et Togeby ont conclu que « les institutions électorales danoises ont favorisé la mobilisation de groupes faibles, et [que] le niveau élevé de compétitivité dans les élections nationales a permis de maintenir le degré élevé de mobilisation ». Au Danemark, un faible degré de compétition entre les partis n'influe pas sur le taux de participation électorale en raison du système de RP, qui concède la victoire à la majorité. Les gens veulent voter, car ils n'ont pas le sentiment de « gaspiller leur vote ». C'est pour cela que la participation électorale n'est pas sacrifiée.

Conclusion

Le Canada et le Danemark sont tous deux des démocraties libérales industrialisées, mais ils présentent des taux de participation électorale opposés. Le taux de participation continuellement élevé du Danemark ne se compare aucunement au taux de participation électorale faible et embarrassant du Canada. Les sentiments négatifs des Canadiens à l'égard des élections et du scrutin les découragent de voter, particulièrement lorsqu'ils n'ont pas le sens du devoir civique. De nombreuses raisons expliquent cette situation.

Les jeunes électeurs canadiens participent peu aux élections. Leur intérêt pour la chose électorale et leurs connaissances à cet égard sont trop limités. Ils doivent avoir l'impression de faire partie d'une société politique afin d'avoir le sens du devoir civique, de sorte qu'ils se sentent contraints de voter. Cette intégration est liée à la mobilisation politique. Sans elle, les citoyens ne ressentiraient pas le besoin de voter ou de s'acquitter de leur devoir civique. Elle est très élevée au Danemark, car même ceux qui ne sont pas intéressés prennent la peine de voter. Ce n'est pas le cas au Canada. Par conséquent, les partis doivent inciter davantage

les citoyens à exercer leur droit de vote de façon à créer un sentiment d'obligation et d'intérêt, et ce, le plus rapidement possible, car, si les nouvelles générations ne commencent pas à prendre l'habitude de voter, il n'y aura aucune amélioration du taux de participation électorale. Cette habitude est implantée au Danemark depuis longtemps déjà, ce qui explique l'importance et le respect du devoir civique. Les Danois n'ont pas un point de vue négatif à l'égard des élections et de l'exercice du droit de vote.

La plupart des Canadiens estiment que leur vote ne compte pas en raison de la façon dont est constitué leur système électoral. Ce n'est pas le cas au Danemark, qui recourt à la représentation proportionnelle. Le point de vue plus positif des Danois et leur sens du devoir civique leur permettent de maintenir un taux de participation électorale supérieur. Au Canada, où l'on utilise le système majoritaire uninominal, les citoyens peinent à trouver des raisons d'aller voter, prenant ainsi de mauvaises habitudes politiques qui se traduisent par une participation électorale très basse. Si le Canada a l'intention d'améliorer son taux de participation électorale, il doit prendre exemple sur le Danemark.

Notes

1. Mark N. Franklin, *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies since 1945*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 203.
2. Ashleigh Ryan, « Fulfilling their civic duty... il they have to », *Queens Journal*, 17 octobre 2008.
3. Lawrence LeDuc et Jon H. Pammett, *Pourquoi la participation décline aux élections fédérales canadiennes : un nouveau sondage des non-votants*, Ottawa, Élections Canada, 2003, p. 51.
4. Jorgen Elkit, Palle Svensson et Lise Togeby, « Why is Voter Turnout in Denmark Not Declining? », p. 5.
5. *Ibid.*, p. 16.
6. Ashleigh Ryan, *op.cit.*
7. Christina Holtz-Bacha, Gianpetro Mazzoleni, Juliet Roper, *The Politics of Representation: Election Campaigning and Proportional Representation*, Peter Lang, New York, 2004, p. 3.
8. Lawrence LeDuc et Jon H. Pammett, *op. cit.*, p. 40.
9. Steven Hill et Robert Richie, *Whose Vote Counts?*, Beacon Press, Boston, 2001, p. 14.
10. Mark N. Franklin, *op. cit.*, p. 208.